



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 23  
JANVIER 2017, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À 17H.**

Sont présents :

Monsieur André Demers, maire  
Madame Andrée Brûlé, conseillère  
Monsieur Alain Désilets, conseiller  
Monsieur Steve St-Laurent, conseiller  
Madame Marylène Fortier, conseillère

Monsieur Steeve Raiche, conseiller est absent  
Madame Françoise Vigneault, conseillère est absente

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur André DeMers.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

**2017-01-017 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Marylène Fortier  
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé avec  
un varia ouvert.

**2017-01-018 : ADOPTION RÈGLEMENT NO. 439-17 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 410-15 SANS MODIFICATION**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage 410-15  
en vertu des articles 123 à 137.17 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet le 9 janvier 2017;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 9 janvier 2017;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 19 janvier 2017;

Il est proposé par Monsieur Alain Désilets  
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil

adopte le second projet du règlement no. 439-17 modifiant le règlement de zonage  
no. 410-15 sans modification.

**2017-01-019 : ADOPTION RÈGLEMENT NO. 438-17 DÉCRÉTANT UN MODE DE  
TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES DÉPENSES RELATIVES À  
L'ENTRETIEN DU COURS D'EAU DAVID BOURCK**

CONSIDÉRANT l'avis de motion du 5 décembre 2016;

CONSIDÉRANT qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au  
moins deux jours ouvrables avant la présente séance et que chacun d'entre eux déclare  
l'avoir lu et renonce à sa lecture.

Il est proposé par Monsieur Steve St-Laurent  
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil

adopte le règlement no. 438-17 décrétant un mode de tarification pour le  
financement des dépenses relatives à l'entretien du cours d'eau David Bourck.



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Eulalie

**2017-01-020 : APPROBATION DU RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA  
DE COUVERTURE DE RISQUES**

Il est proposé par Madame Marylène Fortier  
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil

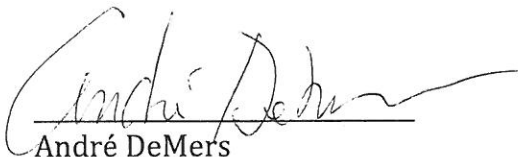
approuve le rapport 2016 de mise en œuvre du plan de mise en œuvre du schéma  
de couverture de risques de la municipalité de Sainte-Eulalie.


**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions de 30 minutes est accordée aux personnes présentes.

Levée de l'assemblée sur une proposition de madame Marylène Fortier à 17h.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma  
signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

  
André DeMers  
Maire

  
Yvon Douville  
Directeur général  
secrétaire-trésorier